



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.5/1997/5/Add.1
16 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Trente-cinquième session
25 février-6 mars 1997
Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

SUIVI DU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL :
EXAMEN DES PLANS ET PROGRAMMES D'ACTION PERTINENTS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES CONCERNANT LA SITUATION
DES GROUPES SOCIAUX

Questions, tendances et approches nouvelles et activités
de programmes du Secrétariat et des commissions régionales
touchant le développement social y compris la situation de
groupes spécifiques

Rapport du Secrétaire général

Additif

Activités des commissions régionales en matière de
développement social et de protection sociale durant
l'exercice biennal 1995-1996

* E/CN.5/1997/1.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	3
I. COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE	2 - 15	3
A. Développement social et protection sociale . . .	2 - 5	3
B. Jeunesse	6	4
C. Vieillissement	7 - 12	5
D. Personnes handicapées	13	6
E. Famille	14 - 15	6
II. COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE	16 - 40	7
A. Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP	16 - 22	7
B. Jeunesse	23 - 25	8
C. Vieillissement	26 - 30	9
D. Personnes handicapées	31 - 36	10
E. Mise en valeur des ressources humaines	37 - 40	12
III. COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES	41 - 48	13
A. Développement social et protection sociale . . .	41 - 44	13
B. Jeunesse	45 - 46	14
C. Famille	47 - 48	15
IV. COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE	49 - 57	15
A. Développement social et protection sociale . . .	49 - 54	15
B. Jeunesse	55	17
C. Famille	56 - 57	17
V. COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE	58 - 76	18
A. Développement social et protection sociale . . .	58 - 69	18
B. Personnes handicapées	70 - 72	21
C. Famille	73 - 76	21

INTRODUCTION

1. Au cours de la période 1995-1996, les commissions régionales ont continué d'entreprendre dans leurs régions respectives, la réalisation d'activités faisant suite aux conférences internationales et d'appliquer les programmes d'action internationaux pour le développement social. Le Sommet mondial pour le développement social, le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà et les activités de suivi de l'Année internationale de la famille ont imprimé une impulsion particulière. Conformément à la résolution 50/161 de l'Assemblée générale sur la suite donnée au Sommet, les commissions régionales organiseront des réunions de haut niveau et/ou des réunions de groupes d'experts ainsi que d'autres manifestations connexes en vue d'évaluer les activités de suivi du Sommet. La promotion des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté et de gestion des conséquences sociales de l'ajustement structurel, de l'intégration sociale et de la mise en valeur des ressources humaines ont fait l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre de leurs mandats respectifs, les commissions ont également entrepris des activités concernant les handicapés, la prévention du crime, la demande de drogue, et la prévention du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida).

I. COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

A. Développement social et protection sociale

2. Les problèmes sociaux auxquels se heurtent les pays en transition sont à maints égards analogues à ceux que les pays développés de l'Europe occidentale connaissent actuellement par suite de la restructuration de leurs économies et des bouleversements qu'elle suscite pour l'emploi et les programmes de protection sociale. La Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Gouvernement français, avec l'appui de la Communauté européenne, ont donc organisé à Paris les 28 et 29 novembre 1996 un atelier sur le thème "gestion des conséquences sociales du changement structurel".

3. Il s'agissait d'examiner l'impact du changement structurel sur l'emploi, la mobilité des travailleurs et le marché du travail, ainsi que les objectifs et les formes du système de protection sociale, son mode de fonctionnement et de financement et d'étudier quelles formes de coopération entre l'État, les partenaires sociaux, les communautés locales et les organismes de protection sociale pourraient contribuer plus efficacement à minimiser les conséquences sociales du changement structurel.

4. Au nombre des autres activités liées au développement social figurent les travaux de la Division de statistique dans le domaine des recensements de la population et de l'habitation. La Division de statistique de la CEE élabore actuellement une série de recommandations CEE-Bureau de statistique des communautés européennes (Eurostat) sur les recensements de la population et de l'habitation dans la région pour l'an 2000. La mise au point de ces recommandations sera achevée à temps de manière à ce que la Conférence des statisticiens européens en 1997 puisse les adopter. Pour ce qui est des indicateurs et des cadres sociaux, la Conférence des statisticiens européens participe, par l'intermédiaire de la Division de statistique de la CEE, aux

travaux du Groupe de Sienne, qui traite des questions relatives au suivi social et à l'exclusion sociale, aux relations intergouvernementales et à la mobilité sociale et à l'intégration des groupes minoritaires.

5. Pour ce qui est des statistiques ventilées par sexe, des réunions sont périodiquement organisées par la Conférence en vue de promouvoir la collecte de telles données et d'évaluer et d'examiner les dimensions sexospécifiques dans un certain nombre de domaines, tels que le travail non rémunéré, la santé, l'emploi, les conditions de vie et le vieillissement. La publication intitulée Women and Men in Europe and North America a été mise au point pour la Conférence mondiale sur les femmes de 1995. Pour ce qui est des migrations, la CEE prépare une nouvelle série de statistiques préliminaires sur les migrations internationales en collaboration avec la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et d'Eurostat. Le secrétariat de la CEE diffuse également une publication intitulée Statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord, et son annuaire statistique intitulé Trends in Europe and North America contient les profils sociaux de chacun des 55 pays membres de la CEE.

B. Jeunesse

6. Dans le cadre de son programme sur la population, la CEE effectue une enquête sur les hommes et les femmes âgés de 20 ans et plus dans 19 des pays membres de la CEE et en Nouvelle-Zélande. Cette enquête, qui est fondée sur un questionnaire commun contenant diverses questions rétrospectives sur des questions décisives, telles que le choix d'un partenaire et le mariage, la décision d'avoir des enfants et de quitter le foyer familial, contribuera à étudier les conséquences de diverses conditions sociales et économiques sur les expériences individuelles pendant la jeunesse et l'adolescence. Au nombre des questions étudiées sur la base de ces données figurent les circonstances motivant le départ du foyer familial, l'impact de la dissolution de la famille sur la recherche d'un partenaire pour la prochaine génération, l'initiation sexuelle et les méthodes contraceptives utilisées par les adolescents.

C. Vieillesse

7. Le projet dont l'exécution a été échelonnée sur quatre ans, financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et intitulé "La dynamique du vieillissement de la population dans les pays de la CEE", a pris fin en 1996. Son objet est de faciliter les recherches sur la situation économique et sociale des personnes du troisième âge en Europe et en Amérique du Nord. La série de microdonnées dépersonnalisées et comparables, fondées sur la série de recensements nationaux de la population et de l'habitation, ainsi rassemblée, servira à étudier la situation économique et sociale de ce groupe d'âge dans un certain nombre de pays membres de la CEE. Au nombre des thèmes de recherche qui seront étudiés figurent la contribution à la société, la situation économique et les schémas de mobilité du groupe concerné ainsi que les conditions de logement; les caractéristiques sociales, économiques et démographiques des personnes âgées vivant dans des maisons de retraite (et comparaison avec celles qui sont indépendantes). Ce projet devrait permettre de faire mieux comprendre ces questions aux décideurs et aux organisations non gouvernementales, de renforcer les capacités nationales en matière d'élaboration et d'évaluation des programmes

et politiques concernant les personnes âgées. Les 14 pays ci-après ont participé à l'exécution de ce projet : la Bulgarie, le Canada, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suisse et la Turquie.

8. Dans le contexte du projet susmentionné, le secrétariat de la CEE et l'American Association of Retired Persons (Association américaine des retraités) (AARP) ont organisé conjointement un atelier sur la protection sociale, la pauvreté et les personnes âgées vulnérables. Cet atelier faisait aussi partie des activités organisées en 1996 dans le cadre de l'Année internationale de l'élimination de la pauvreté et a contribué à la préparation de l'Année internationale des personnes âgées (1999) et de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006). L'objectif était d'élaborer des stratégies visant à assurer la sécurité financière des personnes âgées, et notamment à remédier à la pauvreté des personnes âgées très vulnérables. Le programme de cet atelier portait sur quatre thèmes principaux : les cadres conceptuels de la pauvreté chez les personnes âgées; les femmes en tant que groupe vulnérable et le processus dit de "féminisation de la pauvreté"; des questions spécifiques liées à la pauvreté parmi d'autres groupes vulnérables, les handicapés et les célibataires; et la création d'un environnement permettant d'améliorer les conditions d'existence des personnes âgées.

9. Soixante-dix-neuf personnes en provenance de 18 pays, représentant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organismes de recherche et des organisations non gouvernementales internationales et nationales, ont assisté à cette réunion de deux jours. Il s'agissait du deuxième atelier organisé conjointement par le secrétariat de la CEE et l'American Association of Retired Persons (Association américaine des retraités) (AARP), le premier ayant porté sur les activités préparatoires du Sommet mondial pour le développement social.

10. Compte tenu de l'évolution démographique spectaculaire des pays de la région de la CEE qui posent des défis sans précédent, en particulier pour ce qui est de la nécessité de maintenir le bien-être et la sécurité financière de divers groupes de personnes âgées, des handicapés et des femmes âgées célibataires, il importe d'autant plus de suivre de près la situation des personnes âgées vulnérables et de fournir aux décideurs des données et des analyses fiables et actualisées.

11. À cet égard, les participants à la réunion ont examiné et adopté un cadre conceptuel d'action concernant les instruments de politique générale; les difficultés que pose l'évaluation de la pauvreté des femmes âgées et d'autres groupes de personnes vulnérables; la création d'un environnement propice et les questions relatives à la sécurité sociale et le rôle du secteur privé ainsi que du secteur non lucratif et du gouvernement. Des priorités pour l'adoption de mesures immédiates ont été recensées dont, entre autres, la nécessité de mettre au point, à partir de données primaires et secondaires, des méthodes pour l'évaluation, le suivi et l'analyse de la pauvreté frappant les personnes âgées des deux sexes et d'autres groupes; la création de réseaux nationaux et internationaux d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales,

d'instituts de recherche, d'experts et de décideurs désireux de développer la collecte de données et les recherches et l'analyse des politiques; la prise en compte du rôle que jouent les personnes âgées dans la famille et dans l'économie non structurée; le partage des responsabilités familiales, en particulier en ce qui concerne la prise en charge des personnes âgées; et l'adoption de programmes visant à faciliter l'insertion des handicapés dans la société.

12. Les gouvernements ont été invités à faire face au vieillissement de la société en considérant les personnes âgées comme une ressource potentielle et à planifier la réintégration de celles-ci dans le marché du travail ou en tant que travailleur bénévole dans le secteur social. Ils ont également été incités à réexaminer régulièrement les régimes de retraite et à veiller à ce que les conditions à remplir et les mécanismes de financement correspondent à la structure démographique, à la situation du marché du travail et à l'évolution des conditions sociales et économiques nationales.

D. Personnes handicapées

13. Pour ce qui est des personnes handicapées, le secrétariat de la CEE a exécuté un programme opérationnel sur les techniques de réadaptation. Un document à ce sujet a été publié et distribué à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social.

E. Familles

14. L'exécution d'un autre projet de la CEE échelonnée sur quatre ans, financé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et intitulé "Enquête sur la fécondité et sur la famille dans les pays de la région de la CEE", a pris fin en 1996. Ces enquêtes ont été effectuées sur la base d'un questionnaire commun contenant diverses questions rétrospectives sur les éléments clefs de l'existence tels que l'enfance, les partenaires, l'éducation et le travail. Les 20 pays ci-après ont terminé leurs travaux sur le terrain : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Slovaquie, la Suède et la Suisse. Il se peut que plusieurs autres pays effectuent des enquêtes au cours de la période 1997-1998, éventuellement dans le cadre d'une deuxième série d'enquêtes sur la fécondité et sur la famille.

15. Dans le cadre d'un projet futur intitulé "Le comportement sexuel, la santé génésique et la régulation des naissances", le secrétariat de la CEE achève actuellement l'archivage des fichiers de données standardisées d'une enquête sur la fécondité et sur la famille et à la mise en tableaux des normes qui permettront la comparabilité des données, de qualité et facilement accessibles aux chercheurs. En outre, des experts élaborent actuellement des études nationales. Dans les prochaines années, certains experts devraient effectuer des études comparées dans le cadre d'un programme de recherche comparée lancé à la fin de l'année 1996. Ce projet devrait considérablement enrichir les connaissances et fournir aux décideurs une importante source d'informations sur les questions relatives à l'évolution actuelle de la famille; aux interactions entre le travail, l'éducation et les responsabilités parentales; aux connaissances et aux pratiques contraceptives; et à d'autres domaines.

II. COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

A. Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP

16. L'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP, adopté par la Conférence ministérielle Asie-Pacifique préparatoire au Sommet mondial pour le développement social (Manille, octobre 1994), est l'émanation d'un consensus régional sur les priorités en matière de développement social et les impératifs dont il faut tenir compte au niveau des politiques et programmes. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a également fait sien l'Agenda par sa résolution 51/4. L'Agenda est principalement axé sur la lutte contre la pauvreté, pauvreté dont on reconnaît qu'elle est pour d'importants groupes de population de la région le principal obstacle à des conditions de vie décentes.

17. Le secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), conformément à la résolution 51/4 de la Commission, s'est employé à fournir une assistance technique aux membres et membres associés afin de leur permettre d'atteindre les buts et objectifs énoncés dans l'Agenda. Des activités sont menées qui ont pour objectif de soutenir les initiatives prises à l'échelon national par le biais d'une analyse orientée vers l'action des travaux de recherche et des programmes, fondée sur des études et projets de démonstration nationaux, sous-régionaux et régionaux; d'un échange de données d'expérience grâce à l'organisation de conférences, séminaires et ateliers de formation; de services consultatifs promouvant les initiatives nationales de développement social, et d'un échange de personnel et de cours de formation dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement. Ces activités visent à identifier et atteindre ceux qui vivent dans une pauvreté extrême, promouvoir l'évaluation en plan social des principaux programmes de développement et améliorer les capacités et cadres institutionnels nationaux afin de permettre une mise en oeuvre effective de l'Agenda.

18. Un atelier régional consacré à l'élaboration de directives de mise en oeuvre de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP a eu lieu à Bangkok en mars 1996. À titre de suivi, deux publications sont en cours d'élaboration, l'une examinant les questions de politiques et programmation et l'autre fournissant des lignes directrices pour la formulation de politiques et programmes nationaux cohérents permettant une mise en oeuvre effective de l'Agenda.

19. Les numéros 34 et 35 de Social Development Newsletter portant respectivement sur l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, sont déjà parus. Le numéro 36, qui devrait paraître en avril 1997, portera sur la création d'emplois. Les numéros 34 à 36 de Newsletter auront ainsi passé en revue dans un contexte régional les principaux thèmes abordés lors du Sommet mondial pour le développement social et décrits dans son Programme d'action.

20. La mise en oeuvre de l'Agenda et la promotion de politiques et programmes de lutte contre la pauvreté par le biais du renforcement de la sécurité sociale ont reçu une attention particulière. Une réunion d'experts sur l'amélioration des régimes de sécurité sociale destinés aux pauvres a eu lieu à Bangkok en

novembre 1995. Un document intitulé "Towards social security for the poor in the Asia-Pacific region" (Vers une sécurité sociale pour les pauvres dans la région de l'Asie et du Pacifique) (ST/ESCAP/1673), contenant des études et recommandations concernant l'adoption éventuelle de programmes permettant d'améliorer la sécurité sociale pour les pauvres, a été élaboré et diffusé ultérieurement.

21. Conformément à sa résolution 51/4 ainsi qu'à la résolution 50/161 de l'Assemblée générale intitulée "Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social", la CESAP organisera la cinquième Conférence ministérielle sur le développement social pour l'Asie et le Pacifique. Les Philippines ont proposé d'accueillir la Conférence à Manille en novembre 1997. Un réseau de centres de coordination désignés par les gouvernements a été mis en place afin de faciliter les préparatifs nationaux et régionaux de la Conférence.

22. Le secrétariat de la CESAP prévoit de réunir un groupe d'experts en mai 1997 et de tenir une consultation de responsables régionaux en juin 1997. En outre, l'envoi de différentes missions consultatives et l'organisation d'un certain nombre d'ateliers nationaux sur la mise en oeuvre de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP permettront à divers pays de la région de mieux préparer la Conférence ministérielle. Afin de faciliter la participation des organisations non gouvernementales et du secteur privé à leurs activités préparatoires à la Conférence ministérielle, un forum d'organisations non gouvernementales et d'entreprises du secteur privé aura lieu à Bangkok en octobre 1997. Le secrétariat de la CESAP a également publié un document intitulé "Enhancement of the role of non-governmental organizations in the implementation of the Agenda for Action on Social Development in the ESCAP Region" (Renforcement du rôle des organisations non gouvernementales dans la mise en oeuvre de l'Agenda pour le développement social dans la région de la CESAP) (ST/ESCAP/1625).

B. Jeunesse

23. Dans le cadre du suivi du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, la CESAP a organisé la Réunion Asie-Pacifique sur la mise en valeur des ressources humaines en faveur des jeunes à Beijing en octobre 1996. La Réunion a été organisée en coopération avec l'All-China Youth Federation. Elle a permis d'examiner la situation de la jeunesse dans la région ainsi que les politiques et programmes concernant cette dernière à la lumière du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP et du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Un certain nombre de recommandations concernant la coopération régionale dans des domaines prioritaires de mise en valeur des ressources humaines en faveur des jeunes ont été formulées. Le rapport et les recommandations de la Réunion ont constitué un apport régional important pour le Forum mondial de la jeunesse qui a eu lieu à Vienne en novembre 1996.

24. Afin de marquer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, le thème retenu pour le prix CESAP 1995 de la mise en valeur des ressources humaines a été la mise en valeur des ressources humaines promouvant l'emploi productif des jeunes. Le Social Work and Research Center (Centre de recherche et de travail dans le domaine social), plus connu sous le nom de

Barefoot College, situé à Tilonia dans le Rajasthan (Inde), a été sélectionné par un jury composé d'experts internationaux pour le prix 1995. Le prix a été décerné lors de la cinquante-deuxième session de la CESAP. Le prix est remis chaque année afin d'encourager les travaux de recherche et autres innovations exemplaires dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines.

25. La formation de formateurs s'occupant de la participation des jeunes au développement continue de faire partie du programme de travail de la CESAP. En 1996, la Commission a organisé une série de neuf ateliers nationaux auxquels ont participé divers responsables des questions relatives à la jeunesse, des animateurs de groupes de jeunes et des formateurs s'occupant de jeunes, afin de renforcer les capacités locales et de promouvoir ainsi une participation sociale constructive de la jeunesse. Il a été décidé, à la lumière de l'expérience acquise à l'occasion des ateliers nationaux, de proposer régulièrement des cours de mise en valeur des ressources humaines en faveur des jeunes, susceptibles de servir de prototype aux programmes de formation nationaux destinés aux fonctionnaires et au personnel des organisations non gouvernementales s'occupant de la planification et de la réalisation des programmes de formation professionnelle des jeunes en milieu rural.

C. Vieillesse

26. Le vieillissement rapide des sociétés en Asie et dans le Pacifique, qui va de pair avec un accroissement de la proportion et du nombre absolu de personnes âgées au sein de la population, a appelé l'attention sur le sort de ces dernières dans la région; les incidences économiques et sociales du vieillissement des populations constituent en outre un véritable défi pour l'ensemble des sociétés de la région.

27. Compte tenu du fait qu'il s'avère nécessaire de déployer des efforts concertés pour faire face au problème du vieillissement, le secrétariat de la CESAP a fourni une assistance aux gouvernements membres de la Commission afin de leur permettre de mettre au point des politiques nationales d'ensemble concernant le vieillissement. L'accent est mis sur les mesures à prendre pour que les gens préparent leur vieillesse tout au long de leur vie. Sur la base d'un ensemble d'études concernant différents pays et d'un tour d'horizon régional des mesures prises par les populations pour préparer leur vieillesse, un cadre politique visant à orienter l'élaboration de politiques et programmes nationaux en la matière a été mis au point. Ce plan porte sur toute une série de sujets allant du maintien du revenu et de l'emploi aux soins de santé, à l'éducation et au logement. À l'issue d'une consultation d'experts sur la question, le plan a été adopté lors d'une réunion de responsables chargés d'élaborer un plan directeur sur la préparation de la vieillesse tout au long de la vie, tenue à Bangkok en mai 1996. Un document portant sur les questions relatives au vieillissement et intitulé "Lifelong preparation for old age in Asia and the Pacific" (Préparation au vieillissement tout au long de la vie en Asie et dans le Pacifique) (ST/ESCAP/1684) a été imprimé et diffusé en novembre 1996.

28. Afin de davantage familiariser l'opinion publique avec les grandes questions relatives au vieillissement, le secrétariat de la CESAP a mis à jour et étoffé l'"Annotated bibliography on policy and programme issues in the field

of ageing" (Liste annotée concernant les politiques et programmes dans le domaine du vieillissement) (ST/ESCAP/1471), publiée pour la première fois en 1994. Le secrétariat de la CESAP a également fourni des services consultatifs à une réunion régionale d'organisations non gouvernementales consacrée à l'examen des questions relatives au vieillissement et aux personnes âgées, et notamment à la préparation au vieillissement tout au long de la vie.

29. Dans le cadre général de la coopération entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales en vue de lutter contre la pauvreté dans la région de l'Asie et du Pacifique et conformément aux résolutions 47/5 et 50/141 de l'Assemblée générale sur la proclamation et la célébration de l'Année internationale des personnes âgées en 1999 ainsi qu'à la résolution 1993/22 du Conseil économique et social concernant le renforcement des mécanismes nationaux sur le vieillissement, le secrétariat de la CESAP a lancé un projet relatif à la mise au point de politiques et programmes bénéficiant aux personnes âgées. Il a notamment organisé en janvier 1996 un atelier sur la coopération entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales en ce qui concerne les personnes âgées. Cette réunion a permis à diverses organisations non gouvernementales de la région d'échanger les données d'expérience qu'elles avaient acquises en s'occupant de personnes âgées et d'étudier les façons de renforcer la coopération entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales en ce qui concerne les personnes âgées. Les recommandations faites pendant la réunion seront étudiées plus avant lors d'un forum réunissant des représentants des gouvernements et des organisations non gouvernementales qui aura lieu en juillet 1997.

30. Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir et mettre au point des politiques et programmes destinés aux personnes âgées, le secrétariat de la CESAP établit actuellement un répertoire des centres nationaux de coordination des questions relatives au vieillissement en Asie et dans le Pacifique; un répertoire des organisations non gouvernementales s'occupant de personnes âgées dans la région; et une liste des activités internationales et régionales et des documents relatifs au vieillissement et aux personnes âgées. Il est prévu de publier ces documents sous la forme d'un manuel de référence sur le vieillissement et les personnes âgées en Asie et dans le Pacifique.

D. Personnes handicapées

31. À sa cinquante-deuxième session, en avril 1996, la CESAP a fait siens les objectifs fixés et recommandations faits pour ce qui est de la mise en oeuvre du programme d'action au titre de la Décennie des personnes handicapées pour l'Asie et le Pacifique, 1993-2002, et notamment des aspects du programme relatifs aux différences entre les sexes. Trente et un gouvernements de la région ont signé la proclamation sur la pleine participation et l'égalité des handicapés dans la région de l'Asie et du Pacifique. Suite aux efforts déployés par le secrétariat de la CESAP, plusieurs gouvernements élaborent actuellement une législation nationale concernant les handicapés tandis que d'autres la mettent en oeuvre. Une attention accrue est également accordée à l'adoption de mesures susceptibles de faciliter l'accès des handicapés à tous les services et infrastructures publics, notamment les transports publics, les communications, l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi. Dans le cadre de la Décennie pour l'Asie et le Pacifique, de nombreux gouvernements membres de la CESAP se sont engagés à

mener des activités de coopération régionale, en s'attachant surtout au renforcement de la coordination intersectorielle, à la collaboration interministérielle et au suivi des progrès réalisés. Les échanges ayant pour cadre la coopération technique entre pays en développement et pour objectif le soutien au développement structurel et à la participation des handicapés au processus de développement se sont accrus.

32. Par le biais de son fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique concernant les activités menées dans le cadre de la Décennie pour l'Asie et le Pacifique, la CESAP a financé des activités de formation et d'information destinées aux handicapés des pays en développement de la région. Lors d'un atelier sous-régional pour le Pacifique, à Suva (Fidji) en février 1996, les travaux ont porté sur l'établissement de liens entre les organisations de handicapés et le renforcement de leur gestion. La CESAP a également contribué à la mise sur pied de l'organisation cambodgienne pour les handicapés et à l'organisation du premier atelier de handicapés au Viet Nam en octobre 1996.

33. Un atelier de formation destiné aux handicapées, tenu à Bangkok en juin 1995, a permis la mise au point de documents sur les aspects relatifs aux différences entre les sexes du Programme d'action au titre de la Décennie des personnes handicapées pour l'Asie et le Pacifique. À titre de suivi, une publication sur les problèmes auxquels sont confrontées les femmes handicapées a été publiée et distribuée lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Forum des organisations non gouvernementales qui s'est tenu parallèlement à la Conférence, à Beijing en septembre 1995. Parmi les activités de suivi menées par les participants à l'atelier ont figuré la publication d'un bulletin sur la participation au Forum de Beijing et l'organisation d'ateliers nationaux sur la façon dont les différences entre les sexes étaient abordées au sein des organismes nationaux de handicapés.

34. La CESAP fournit une assistance technique à trois villes (Bangkok, Beijing et New Delhi) afin de leur permettre de mettre sur pied des projets pilotes de mise en oeuvre de ses directives concernant la promotion des cadres de vie adaptés aux personnes handicapées, susceptibles de servir de projets de démonstration pour les activités de coopération technique entre pays en développement. La ville de Johor Bahru (Malaisie) s'est également inspirée des directives susmentionnées pour prévoir dans son plan-cadre de rénovation urbaine, une architecture adaptée aux handicapés. Par le biais de la CESAP, du personnel technique des pays en développement de la région a participé à des ateliers sur l'aménagement du milieu à l'intention des handicapés tenus au Japon en 1995 et 1996.

35. Afin de permettre aux handicapés pauvres de se procurer les appareils dont ils ont besoin, la CESAP a organisé en septembre 1995 dans le sud de l'Inde un atelier régional sur la production et la distribution à l'échelon local d'appareils pour handicapés. La préparation d'une publication qui fera le point de la situation régionale et fournira des informations sur les méthodes de production à l'intention des petits ateliers est en cours.

36. Parmi les titres des publications parues récemment figurent : "Promotion of non-handicapping physical environments for disabled persons guidelines"

(Promotion de directives concernant l'aménagement du milieu à l'intention des handicapés) (ST/ESCAP/1492); "Promotion of non-handicapping physical environments for disabled persons: case studies" (Promotion de l'aménagement du milieu à l'intention des handicapés : études de cas) (ST/ESCAP/1510); "Hidden sisters: women and girls with disabilities in the Asian and Pacific region" (Soeurs cachées : femmes et fillettes handicapées dans la région de l'Asie et du Pacifique) (ST/ESCAP/1548); "Legislation on equal opportunities and full participation in development for disabled persons: a regional review" (Législation sur l'égalité des chances et la pleine participation des handicapés au développement : étude régionale) (ST/ESCAP/1622); et "Asian and Pacific Decade of Disabled Persons: action targets, gender dimensions" (Décennie des personnes handicapées pour l'Asie et le Pacifique : objectifs à atteindre, aspects liés aux différences entre les sexes) (ST/ESCAP/1669).

E. Mise en valeur des ressources humaines

37. Les deux tiers environ des 900 millions de personnes qui dans le monde ne savent ni lire ni écrire vivent en Asie, en particulier en Asie du Sud. Le niveau d'instruction est particulièrement faible parmi les fillettes et les femmes de l'Asie du Sud, phénomène qui a de graves incidences sur la mise en valeur des ressources humaines dans la sous-région. En collaboration avec un certain nombre d'organisations non gouvernementales, d'organismes gouvernementaux et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la CESAP a entrepris une série d'activités en matière de mise en valeur des ressources humaines afin de promouvoir l'alphabétisation des fillettes et des femmes en Asie du Sud.

38. Dans le cadre d'un projet sur la coopération entre le Gouvernement et les organisations non gouvernementales visant à promouvoir la mise en valeur des ressources humaines en Asie du Sud par le biais de programmes de post-alphabétisation, un programme de post-alphabétisation destiné aux femmes est actuellement mis au point dans cinq pays de l'Asie du Sud. Un manuel de mise au point de programmes de post-alphabétisation pour les femmes mettant tout particulièrement l'accent sur les compétences professionnelles et fonctionnelles susceptibles d'améliorer la qualité de vie de ces dernières sera également élaboré. Des programmes de postalphabétisation au niveau local seront mis en oeuvre par des organisations non gouvernementales nationales dans chaque pays. Les responsables d'un autre projet concernant la promotion de l'alphabétisation des femmes par le biais du renforcement des capacités des organisations locales en Asie du Sud et dans le Pacifique ont entrepris d'évaluer les besoins et d'adapter les programmes d'alphabétisation aux besoins locaux, puis de mettre en oeuvre des programmes d'alphabétisation fonctionnelle destinés aux femmes à l'échelon local.

39. Bien que la croissance rapide de l'économie, fondée en grande partie sur les investissements dans les ressources humaines, ait permis de réduire le nombre de pauvres dans certaines des régions dont s'occupe la CESAP, l'inadaptation des investissements dans les ressources humaines s'est traduite par une stagnation et dans certains cas, un accroissement du nombre de pauvres dans d'autres régions. C'est dans ce contexte que le secrétariat de la CESAP a mis au point trois études sur la promotion des services de mise en valeur des ressources humaines à l'intention des pauvres, portant sur diverses questions

relatives à la mise en valeur des ressources humaines en tant que moyen de lutte contre la pauvreté. Ces publications se basent sur des documents présentés à un séminaire de formation régional sur la promotion des services de mise en valeur des ressources humaines destinés aux pauvres, tenu à Manille en septembre 1995.

40. Nombre de pays en développement de la région ont lancé de vastes programmes de développement rural afin de lutter contre la pauvreté. Un facteur important pour le succès de bon nombre de ces programmes a été l'accent mis sur la participation des pauvres des zones rurales, non seulement à l'identification des différents moyens permettant d'améliorer les conditions de vie dans les campagnes, mais également à leur conception, planification, mise en oeuvre et évaluation. C'est eu égard à ces succès que le thème de la participation populaire au développement communautaire a été retenu pour le prix CESAP 1996 de la mise en valeur des ressources humaines. Le lauréat du prix 1996 sera sélectionné par un jury indépendant en février 1997.

III. COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

A. Développement social et protection sociale

41. Compte tenu de l'importance croissante que les gouvernements de la région attachent aux questions sociales, la Division du développement social et la Division des statistiques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ont conjointement publié, avec le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du FNUAP, les éditions 1995 et 1996 du Panorama social de América Latina. Ces deux éditions contiennent une analyse quantitative et qualitative de problèmes sociaux, tels que la pauvreté, la répartition des revenus, les dépenses sociales et l'équité ainsi que des informations à ce sujet. L'édition de 1995 était consacrée aux questions relatives à l'organisation de la famille et à la pauvreté; au travail des enfants et à ses conséquences économiques et sociales; aux rapports sociaux entre hommes et femmes, l'accent étant mis sur l'accès des femmes aux emplois rémunérés et à l'importance de leur contribution au revenu du ménage. Cette édition comprenait en outre un chapitre sur les questions de politique sociale dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, et une analyse de problèmes plus récente, tels que l'insécurité urbaine, la violence et la corruption. L'édition de 1996 comprend un diagnostic et une évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et une analyse des principaux aspects des programmes d'intégration sociale. Les données statistiques proviennent d'études effectuées auprès des ménages.

42. Plusieurs réunions et études ont été consacrées à la réforme de la politique sociale et ont donné lieu à la publication de sept numéros de la série intitulée Social Policies, qui portaient sur des thèmes tels que l'enseignement, la réforme de la politique de santé et les programmes de lutte contre la pauvreté. Deux réunions régionales d'experts ont été organisées. À la première d'entre elles, on a analysé les modifications de la structure sociale de plusieurs pays d'Amérique latine au cours des 10 dernières années, tandis qu'à la seconde, on a procédé à une évaluation des réformes dans le domaine de la santé, de l'éducation, du logement et de la sécurité sociale, et on a également défini des politiques visant à lutter contre la pauvreté, à améliorer la répartition des revenus et à développer l'emploi et à accroître la productivité.

/...

43. Grâce au soutien financier du Gouvernement des Pays-Bas, la Division des statistiques de la CEPALC mène actuellement un projet visant à diagnostiquer et à évaluer les progrès réalisés par un certain nombre de pays d'Amérique latine sur le plan socio-économique et l'impact des politiques sociales suivies. Parallèlement, la Division mène, avec le soutien de l'Organisation des États américains (OEA), le Projet commun sur les politiques sociales pour l'Amérique latine, dont le but est d'apporter une assistance sur le plan technique et de la formation pour l'élaboration et l'évaluation de programmes et de projets sociaux. Des cours régionaux d'une durée de quatre semaines sont organisés tous les ans, dont le coût est financé par des méthodes appropriées dans le cas de projets sociaux.

44. Comme suite au Sommet mondial pour le développement social, qui avait appelé les commissions régionales, en collaboration avec les organisations intergouvernementales et les autres parties intéressées, à organiser des réunions de haut niveau afin d'évaluer la suite donnée au Sommet, la CEPALC envisage la possibilité de tenir une conférence régionale à Sao Paulo (Brésil) en avril 1997, dont le financement serait assuré par l'Organisation des États américains, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque interaméricaine de développement, l'UNICEF, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'OMS et le Système économique latino-américain.

B. Jeunesse

45. En 1995-1996, la Division du développement social de la CEPALC a mené, en étroite coopération avec l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse, une série d'activités à l'appui du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. En particulier, la Division a participé, dans le cadre des débats d'une série de réunions d'experts, à la conception du cadre théorique du Regional Programme of Action for Youth Development (Programme régional d'action pour le développement de la jeunesse) et de son plan d'exécution pour 1996-1999. La Division a également participé à la huitième Conférence ibéro-américaine des ministres chargés de la jeunesse qui s'est tenue à Buenos Aires en août 1996, à laquelle ce plan a été approuvé par les États membres de la Commission.

46. En avril 1995, la Division du développement social de la CEPALC a organisé un séminaire, au siège de la Commission, qui était consacré aux possibilités offertes aux jeunes sur le plan de l'enseignement secondaire et de l'emploi au Chili. Les rapports présentés à cette occasion ont été publiés dans les numéros 8, 9, 10 et 11 de la série intitulée Social Policies. La réunion a accordé la plus haute priorité à la jeunesse rurale, qui est le groupe de jeunes le plus défavorisé de la région. En 1996, avec le soutien de l'Organisation ibéro-américaine de la jeunesse, et de l'UNICEF, la Division a publié un livre en espagnol intitulé Juventud rural, modernidad y democracia. Elle a également contribué aux travaux de la Consultation interrégionale des Nations Unies sur la jeunesse rurale, qui s'est tenue en 1995 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, et organisé des activités de formation à l'intention de travailleurs oeuvrant en faveur de la jeunesse rurale dans le cadre d'un séminaire organisé par le Red de la Juventud Rural del Cono Sur, une organisation représentant la jeunesse rurale du Cône Sud de l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili,

Paraguay et Uruguay). La Division a également organisé de telles activités à l'intention des éducateurs des bureaux régionaux de la FAO et du FNUAP (en Bolivie, au Chili, en Colombie et au Paraguay), chargés d'informer la jeunesse rurale des questions de santé génésique, et des chercheurs chargés d'étudier les questions touchant la jeunesse au Mexique.

C. Famille et développement

47. Dans le cadre du suivi des activités de l'Année internationale de la famille, le secrétariat de la CEPALC a défini une série d'indicateurs sur la situation des familles dans le but d'encourager le développement de politiques rationnelles pour renforcer la structure familiale. Les éditions 1995 et 1996 du Panorama social de Amérique latina contiennent des indicateurs sociaux mis à jour concernant la famille et les ménages. Le secrétariat de la CEPALC a également publié, grâce à l'appui financier du PNUD, et dans le cadre d'un projet axé sur le développement humain, une étude intitulée "Sobre revoluciones ocultas : la familia en Uruguay". La Division du développement social de la CEPALC, quant à elle, a diffusé en 1995 une publication en anglais et en espagnol intitulée Family and Future: a Regional Programme in Latin America and the Caribbean et a continué à entretenir des contacts étroits avec les organisations de la région concernées.

48. Enfin, la CEPALC a pris part à des réunions organisées par la communauté universitaire, telles que la troisième Conférence ibéro-américaine sur la famille, qui a été mise sur pied par l'Université de Vale do Rios Sinos (Brésil) en 1995; ainsi qu'au séminaire sur la famille et au séminaire international sur l'évolution de la famille en Amérique latine, organisés respectivement en mai et octobre 1996 par l'Université de Conception (Chili).

IV. COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

A. Développement social et protection sociale

49. Compte tenu de la nécessité croissante d'échanger des informations et des vues sur la meilleure façon de promouvoir les politiques et stratégies de développement axées sur la personne humaine ou les questions sociales dans la région de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le secrétariat de la Commission a continué de collaborer étroitement avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les institutions des Nations Unies et d'autres instances internationales, en accueillant ou en tenant des réunions, conférences, séminaires et ateliers portant sur diverses questions liées au développement social dans la région. De plus, le secrétariat de la Commission a entrepris des études et publié plusieurs ouvrages techniques consacrés aux questions sociales.

50. Le secrétariat de la Commission a accordé une attention particulière à la participation de la population au développement des ressources humaines et au progrès social. En conséquence, il a appuyé diverses activités menées par des organisations non gouvernementales et a aidé les organisations locales à mettre au point et à exécuter des projets et programmes participatifs dans divers pays africains. La publication du Rapport sur le développement humain en Afrique, qui est le principal moyen de rendre compte des tendances et de l'évolution dans

le domaine du développement social et humain dans la région, compte parmi ces initiatives. Ce rapport met en évidence d'importantes questions liées au développement humain et évalue les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des mesures adoptées pour améliorer la situation en Afrique sur le plan du développement humain. Le rapport aborde notamment des thèmes tels que les objectifs à atteindre en ce qui concerne les enfants, la santé pour tous et l'éducation pour tous.

51. La Conférence des ministres africains responsables du développement humain, en conjonction avec le Comité ministériel des Quinze, joue un rôle de catalyseur dans la mise en oeuvre des diverses recommandations formulées à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social. À la suite de discussions approfondies sur l'édition 1995 du Rapport sur le développement humain en Afrique, le Comité ministériel des Quinze a convenu de faire figurer dans l'édition suivante des indicateurs mesurables permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine du développement social au niveau des pays. Ce rapport sert également à assurer le suivi interinstitutions au niveau régional.

52. Dans le cadre de l'action qu'il mène, le secrétariat de la Commission a continué à promouvoir le développement socio-économique de la région. À cet égard, deux publications, le Rapport sur la situation économique et sociale en Afrique et l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Afrique 1994-1995, qui analysent la situation sociale dans la région, ont été établies par le secrétariat de la Commission. En outre, des séminaires sur l'impact social des programmes d'ajustement structurel ont été organisés en 1995 en coopération avec le Arab Research Centre du Caire et l'École nationale d'administration et de la magistrature de Yaoundé (Cameroun). L'accent était mis sur l'aide aux États membres de la Commission pour la planification, le développement et l'utilisation des ressources humaines grâce à l'organisation d'ateliers, de séminaires et de stages de formation. Enfin, le secrétariat de la Commission, en coopération avec le programme-cadre "Femmes africaines en crise" du Fonds de développement des Nation Unies pour la femme, a organisé une conférence portant sur le statut juridique des réfugiées et des femmes déplacées en Afrique.

53. Un projet exécuté conjointement avec l'UNICEF a donné lieu à la publication de l'"Atlas de l'enfant africain 1995", qui s'inscrit dans le cadre de la suite donnée au Consensus de Dakar, au Sommet mondial pour les enfants et la Position commune africaine sur le développement humain et social en Afrique. Cet ouvrage abondamment illustré appelle l'attention sur les nombreux problèmes qui touchent les enfants africains et vise à faire comprendre que le développement des capacités humaines et la satisfaction des besoins essentiels de l'enfant sont à la base du développement humain durable en Afrique.

54. En ce qui concerne les problèmes d'ordre sanitaire, un séminaire de politique générale sur les incidences sociales du VIH/sida sur les ménages et les familles en Afrique a permis aux experts, aux décideurs et au corps médical de procéder à un important échange de vues et de se pencher sur les incidences socio-économiques et culturelles du VIH/sida sur les ménages, les individus et la société dans son ensemble. En outre, les experts ont évalué l'efficacité des stratégies existantes de lutte contre le VIH/sida, telles que les campagnes qui visent à encourager l'utilisation de préservatifs, à sensibiliser la population

à ce problème et à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles. Ils ont par ailleurs proposé d'autres stratégies qui pourraient être appliquées pour enrayer la propagation rapide de la pandémie du VIH/sida en Afrique.

B. Jeunesse

55. Les jeunes représentent environ 19 % de la population du continent africain. Compte tenu du taux d'accroissement actuel de la population, cette proportion devrait augmenter. Il ne fait par conséquent aucun doute que la jeunesse constitue un potentiel énorme pour le développement des ressources humaines en Afrique, eu égard en particulier aux conditions socio-économiques défavorables que connaît la région. En conséquence, le secrétariat de la Commission a organisé, avec le Centre africain du Programme du Commonwealth pour la jeunesse, une réunion régionale d'experts sur la jeunesse, les drogues et la santé. Les conclusions de cette réunion montrent que l'ampleur du problème des drogues et les dangers qu'elles font peser sur la santé n'ont pas épargné l'Afrique. Le fléau de la toxicomanie a peu à peu gagné l'ensemble du continent, et menace tous les groupes de la société, en particulier les jeunes. La production illégale et le trafic de drogues est en hausse, un nombre sans cesse croissant de pays africains servant à la production ou au transit de telles substances. De plus, les informations dont on dispose indiquent que, si les maladies sexuellement transmissibles (MST) concernent, de façon générale, la population sexuellement active comprise entre 15 et 49 ans, les conséquences des MST chez les jeunes de 15 à 25 ans sont particulièrement graves, et leur propagation rapide.

C. Famille

56. Le secrétariat de la Commission est à l'origine d'un article intitulé "The impact of political conflicts and instability on social progress and cohesion in Africa with emphasis on the family" (L'impact des conflits et de l'instabilité politiques sur le progrès social et la cohésion sociale en Afrique, l'accent étant mis sur la famille). Cet article montre que si les facteurs qui permettraient d'expliquer les conflits en Afrique sont très divers, les causes principales en restent les suivantes : développement inégal; disparités manifestes entre les différentes communautés au sein d'un même pays; absence de processus démocratique; incapacité des États à garantir la sécurité de leurs ressortissants; divers facteurs exogènes. Cet article faisait également valoir que la violence en Afrique trouve ses racines dans les luttes de pouvoir, les rivalités tribales traditionnelles et les vengeances personnelles. Étant donné que la famille est l'unité sociale de base en ce qui concerne l'éducation des enfants, et qu'elle est bien souvent victime de violences, l'article insiste sur le fait qu'il faut tout mettre en oeuvre pour la protéger aussi bien pendant les périodes de conflits, telles que les guerres civiles, que par la suite.

57. Le secrétariat de la Commission a également fourni une assistance sous la forme d'apports importants au Centre africain de recherche appliquée et de formation pour le développement social, de même qu'à l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. La Commission a également pris part au neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui s'est tenu au Caire du 28 avril au 8 mai 1995.

V. COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

A. Développement social et protection sociale

58. Du fait des investissements dans la mise en place des services sociaux effectués durant les 20 dernières années dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), les indicateurs de développement social ont régulièrement progressé sur le plan de l'amélioration des services de santé et ont accusé une augmentation quantitative dans les domaines éducatif et nutritionnel. Néanmoins, la situation sociale d'ensemble s'est détériorée dans la région. Abstraction faite des facteurs politiques, la situation a été aggravée par une combinaison de divers autres facteurs : taux de fécondité relativement élevés, taux élevés d'urbanisation sauvage (migration des campagnes vers les villes) et insuffisance des systèmes éducatifs qui ne préparent pas correctement les diplômés à obtenir des emplois productifs. Cette évolution a débouché sur une aggravation des problèmes du chômage et de la pauvreté dans la région.

59. La décennie écoulée a apporté une légère révision de la méthode suivie en matière de prestation des services publics. Ceux-ci sont fournis de plus en plus sans plan d'ensemble, dans un effort pour contenir une crise urbaine de plus en plus aiguë. Les dispositions prises procèdent du souci de répondre aux besoins d'une population en augmentation tout en tenant compte de la limitation des ressources. La décennie écoulée s'est notamment caractérisée par la tentative du secteur public de cesser de fournir des logements et des services, ce qui a entraîné une chute marquée dans les normes, la qualité et la fréquence de la distribution des services. Depuis la fin des années 80, les politiques d'ajustement structurel adoptées dans un climat économique tendu dans des pays comme l'Égypte et la Jordanie ont frayé la voie à la privatisation des services publics. On ne sait pas encore bien comment ces mesures se répercutent sur le coût, la qualité et les normes des services, ni quel en sera l'impact final sur le niveau et la qualité de vie de la population. Néanmoins, on a déjà constaté dans ces pays une aggravation de la pauvreté urbaine, qui semble coïncider avec la raréfaction des aménagements à usage collectif mis à la disposition du public.

60. En ce qui concerne le chômage, la tendance actuelle, qui est de privatiser le secteur public dans l'intention de rendre la population moins tributaire de l'État-providence, a encore aggravé le chômage, surtout du fait de l'augmentation rapide du nombre de jeunes. Le nombre d'emplois permanents du secteur public diminuera encore, et le personnel ainsi licencié n'a pas de qualifications suffisantes pour trouver des emplois dans le secteur privé. La privatisation, en particulier, et les politiques d'ajustement structurel, en général, peuvent être réalisables sur le plan économique, mais leurs conséquences sociales négatives sont immenses. En même temps, la mondialisation de l'économie rend encore plus vulnérable les entreprises non compétitives et risque d'accroître le nombre de chômeurs. Cette situation d'ensemble a fait monter les taux de chômage à plus de 10 % dans l'ensemble de la région au cours des années 90. Les taux de chômage dans les pays non producteurs de pétrole sont parmi les plus élevés du monde : les salaires réels diminuent plus rapidement que dans toute autre région et le travailleur moyen ne gagne pas plus en valeur réelle qu'au début des années 70. Cette détérioration des gains

salariaux est intervenue en dépit de l'investissement massif dans le capital humain, qui a dépassé celui de toutes les autres régions. Comme le chômage a persisté dans la plupart des pays de la région durant la dernière décennie et qu'aucune solution ne se dessine, la situation engendrera en fin de compte un chômage à long terme.

61. En résumé, les pays de la CESAO affrontent un grand nombre de nouveaux défis concernant divers problèmes du marché du travail ou liés à celui-ci, à savoir : l'absorption de la main-d'oeuvre; la restructuration de l'enseignement; la création d'emplois productifs; les déséquilibres structurels dans le marché du travail de chaque pays; le sous-emploi dans le secteur public; le reclassement des chômeurs, surtout de ceux qui le sont depuis longtemps; l'intégration des nouveaux arrivés sur le marché du travail, surtout des jeunes; la restructuration et la réduction du secteur public; les pressions de plus en plus fortes qui s'exercent pour assurer une croissance respectueuse des lois du marché et ouvrir les pays à l'économie mondiale. La solution de ces problèmes obligera à adopter une nouvelle approche du capital humain très différente de celle du passé, et il est improbable que de telles solutions soient trouvées au niveau national. La tendance à la mondialisation de l'économie internationale implique un accès libre à de vastes marchés, mais intensifie en même temps la compétition mondiale.

62. Concernant la question de la pauvreté, il convient de noter que mis à part les facteurs politiques tels que guerres et conflits internes, et une gestion maladroite des ressources financières et humaines, qui contribue beaucoup à aggraver la pauvreté, sa généralisation dans la région a été aussi le résultat de plusieurs facteurs socio-économiques qui se sont affirmés au long des années, à savoir des taux élevés d'accroissement démographique auxquels ne correspondait pas une croissance économique suffisante; une migration chaotique des campagnes vers les centres urbains, qui se combinait avec la formation de zones de taudis urbaines; et le manque d'emplois pour les nouveaux arrivés sur le marché du travail. En outre, une mauvaise répartition des revenus et des filets de protection insuffisants ont aussi favorisé cette généralisation.

63. En de nombreux pays, la situation actuelle se caractérise par l'aggravation des difficultés économiques, la détérioration des secteurs sociaux et la montée du chômage. Cette évolution a conduit à l'appauvrissement de la classe moyenne et à la création d'un nouveau groupe de pauvres, ce qui rend encore plus complexe le problème de la définition des pauvres et de la pauvreté dans la région. Les problèmes qu'engendre cette nouvelle catégorie de pauvres appelleront des politiques et mesures spécifiques. Ils sont à certains égards très différents des pauvres au sens traditionnel du mot, étant souvent plus instruits, généralement en bonne santé, avec des familles moins nombreuses, et peut-être plus faciles à employer au moyen de programmes de recyclage correctement orientés.

64. Les autres maux sociaux qu'affronte actuellement la région sont liés à la criminalité, à la désintégration des familles, à l'abus des drogues et à la marginalisation ou à l'aliénation de certains groupes sociaux. Bien que ces problèmes soient encore d'une amplitude moindre que dans d'autres régions, leur croissance rapide au cours de la dernière décennie appelle une attention spéciale. La diffusion et l'aggravation de tels problèmes sociaux sont

directement liées à la pauvreté grandissante et au manque d'emplois. S'ajoutant à l'incapacité de trouver un emploi digne de ce nom, la pauvreté peut conduire à un état d'amertume qui engendre l'extrémisme et la violence, et par suite l'instabilité sociale. Un nouveau contrat social tenant compte des nouvelles réalités mondiales est donc nécessaire pour atténuer la pauvreté et le chômage.

65. Afin de résoudre ces problèmes sociaux complexes, la CESAO a donné de plus en plus une priorité absolue aux problèmes sociaux, tout comme aux questions économiques. Dans le domaine de l'allégement de la pauvreté, le secrétariat de la CESAO a entrepris un certain nombre d'études techniques sur la définition, la mesure et les facteurs de la pauvreté en Asie occidentale. Dans une étude sur la mesure de la pauvreté, la CESAO élabore un modèle d'évaluation de la pauvreté basé sur la consommation privée, la ration calorique, le taux d'inscriptions dans l'enseignement primaire et le taux de mortalité infantile dans les pays de la région. Des évaluations ont été faites pour 1992 dans divers pays sur la base de ce modèle. Une deuxième étude régionale intitulée "Pauvreté en Asie occidentale : perspectives sociales" présente un profil de la pauvreté pour la région, analyse l'étendue, la nature et les causes de la pauvreté. L'étude aborde expressément quatre problèmes pour en évaluer la corrélation avec la pauvreté : dynamique de la population, emploi, santé et éducation. Elle a également identifié les groupes de population les plus touchés par la pauvreté.

66. Le secrétariat de la CESAO a entrepris de dessiner plusieurs profils de la pauvreté pour des pays ou territoires de la région, notamment l'Iraq, le Liban, la rive occidentale et Gaza. Une fois achevés les profils de pays et les études sectorielles, l'intérêt se déplacera vers l'évaluation des mesures de politique générale adoptées par certains membres de la CESAO pour lutter contre la pauvreté. La phase finale (exercice biennal 1998-1999) sera consacrée à proposer des mesures opérationnelles visant à éliminer la pauvreté dans la région.

67. Concernant les questions liées à l'intégration sociale, la CESAO a concentré ses efforts sur le développement des communautés locales dans certaines zones rurales de Syrie et d'Égypte en mobilisant les capacités locales et avec la participation des ressources humaines disponibles. Le projet est appuyé par les Volontaires des Nations Unies et par le Programme arabe du golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (AGFUND). Une évaluation finale a été faite en novembre 1996, avec la perspective d'un élargissement à d'autres pays de la région, comme le Liban. Plusieurs études et enseignements tirés de la mise en oeuvre du projet seront publiés en temps voulu.

68. Le secrétariat de la CESAO fournit une assistance et un appui techniques aux gouvernements pour mettre en place des réseaux de développement humain durable, ainsi que pour établir des rapports nationaux sur le développement humain. La Division du développement humain de la CESAO est en train de mettre en oeuvre un projet du Programme des Nations Unies pour le développement intitulé "Assistance préparatoire à l'appui, au niveau régional, des efforts menés par les pays pour se doter de ressources humaines durables". Le projet vise à donner corps au concept de développement humain durable en soutenant les efforts menés au niveau national pour adopter et appliquer les concepts et méthodes en matière de développement humain durable. Les principaux objectifs du projet sont d'appuyer les efforts menés au niveau national en faveur du

développement humain durable et d'établir un mécanisme d'échange de données d'information et d'expérience dans ce domaine aux niveaux national et régional; de participer à la diffusion de l'information sur les expériences réussies en matière de développement humain durable, ainsi qu'à l'évolution théorique du concept et de la méthodologie du développement humain durable; et d'élaborer une stratégie arabe de développement humain durable, puis de formuler un programme de mise en oeuvre de cette stratégie.

69. Pour atteindre ces buts, les activités suivantes ont été planifiées : créer des réseaux nationaux servant le développement humain durable dans quatre pays au moins; obtenir la participation des institutions gouvernementales et des centres de recherche scientifiques intéressés; créer un réseau régional servant le développement humain durable; organiser deux ateliers sur les expériences pratiques réussies en matière de développement humain durable, le premier au Caire consacré à un rapport sur l'expérience du développement humain en Égypte, qui s'est tenu en mai 1995, et le deuxième à Khartoum sur le développement communautaire; et publier six études spécialisées sur le développement humain durable dans le monde arabe.

B. Personnes handicapées

70. Dans le domaine de l'intégration sociale et à titre de suivi du Sommet mondial pour le développement social, la CESAO a encouragé l'étude des activités accessibles aux personnes handicapées et destinées à des groupes et individus défavorisés et vulnérables. Une étude intitulée "La situation des femmes handicapées : leur marginalisation et les mesures d'intégration sociale prises dans la région de la CESAO" a été publiée à cette fin.

71. La CESAO a ouvert à Amman le Centre régional arabe de formation à l'informatique destiné aux femmes aveugles. Le projet, qui est en cours, est organisé en collaboration avec le Centre régional de réadaptation et de formation des jeunes filles aveugles à Amman, grâce au financement fourni par AGFUND et le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les handicapés, et avec l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale. Le projet vise à améliorer le niveau d'alphabétisation des femmes aveugles et à leur donner une connaissance élémentaire de l'informatique, afin d'accroître leurs chances d'obtenir un emploi.

72. Une autre activité du programme destiné aux handicapés est la mise à jour de la bibliographie sur les questions y relatives dans la région arabe, publiée en 1989. La bibliographie est actuellement traitée sur le programme du Système intégré d'information scientifique et sera publié en 1997.

C. Famille

73. La structure de la famille arabe a subi une transformation radicale. Les conflits armés et les troubles politiques, l'urbanisation rapide, l'industrialisation, la migration, les nouvelles technologies et l'accès à l'information ont causé une érosion progressive des valeurs et des normes sociales traditionnelles. Les facteurs socio-économiques, dont la participation croissante des femmes à la main-d'oeuvre, ont eu un impact sur la structure de la famille dans la région, contribuant à la montée de la famille nucléaire et

modifiant les attitudes et les valeurs qui commandent les relations entre membres de la famille. La famille étendue cède la place à la famille nucléaire, dans les zones urbaines aussi bien que rurales, en raison de la migration interne et externe. Malgré ce changement, aucune solution de rechange à la famille traditionnelle en tant qu'institution sociale et que source de cohésion et d'appui au sein de la société n'est apparue, bien que d'autres entités en assument certaines fonctions.

74. Tandis que les types traditionnels de famille restent la norme dans une grande partie de la région, l'évolution des réalités économiques et sociales a soumis chaque membre de la famille, durant la dernière décennie, à une pression croissante. Ces changements posent de difficiles problèmes à la famille arabe et aux décideurs soucieux de maintenir la stabilité et la cohésion de la société. Ces problèmes sont notamment l'affaiblissement des liens familiaux dus en partie à la mobilité spatiale; le passage progressif de la famille étendue à la famille nucléaire et à des types de familles plus souples; l'accent de plus en plus nettement mis sur les valeurs individuelles plutôt que sociales et communautaires; et une redéfinition des rôles et attentes traditionnelles de chaque membre de la famille, notamment de ceux des femmes, dispensatrices de soins, dans le sens d'un partenariat plus soucieux d'égalité et fondé sur le partage des tâches au sein de la famille.

75. Durant l'exercice biennal en cours, les problèmes familiaux sont abordés séparément et dans le cadre d'autres activités : une base de données sera constituée sur les politiques et mesures visant à faire face à l'impact des changements sociaux actuels sur les femmes et les familles dans la région, et une publication intitulée Bibliographie annotée sur les femmes et la famille arabes : évaluation critique va être publiée.

76. À titre de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de l'Année internationale de la famille, un programme régional d'action a été formulé afin de favoriser la promotion de la femme arabe et de renforcer les liens au sein de la famille arabe. À cette fin, une conférence arabe chargée de formuler un programme régional d'action et d'élaborer un mécanisme de suivi s'est réunie du 25 au 29 septembre 1996 à Amman, un an après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. La conférence arabe a adopté un programme d'action identifiant des projets concrets dans trois domaines d'intérêt critique pour les femmes et la famille arabes : la pauvreté, la prise de décisions et les problèmes familiaux. Les activités groupées sous le thème de la famille visent de manière générale à alléger la pauvreté des femmes en les démarginalisant et comportent une enquête menée auprès des familles dont le chef est une femme et portant sur la faisabilité d'instituer des centres de microcrédit à l'intention des femmes pauvres des zones rurales et urbaines, ainsi que des familles dont le chef est une femme; et une étude de l'évolution des valeurs des jeunes au sein des familles, plus particulièrement de la crise d'identité dans les parties de la région frappées par un conflit.
